

ECHOS DU VIEUX MONDE

Cubains morts au service de la France... Paris. — Le Comité des Dames de l'Idée Française à l'Etranger qui s'occupe de rechercher et d'entretenir les tombes des étrangers morts au service de la France, vient de réunir les documents suivants en ce qui concerne les Cubains:

Soldat 2me. Maximiliano Saez, décédé 25 septembre 1915, endroit et département. Champagny; José Ma. Gimenez, décédé 28 septembre, 1915, endroit et département, Champagny Poncho Avellaneda, décédé 28 septembre, 1915, endroit et département, Champagny; Andrés Baatian, décédé 26 février, 1916, endroit et département, Maximin ou Oise; Soldat 1er classe; Constantino Ramoneda, décédé 6 juillet, 1916, endroit et département Belloy-on-Sa, et Somme; Soldat 2me classe, Juan Ramoneda, décédé 4 juillet, 1916, endroit et département, Bois Daind; José Campaña, décédé 4 juillet, 1916, endroit et département, Château-de-Belloy.

Les trois premiers ont été enterrés le 28 septembre, 1915 à 22 heures aux environs de l'endroit dénommé "Plaque de l'Opéra" et à quelques 500 mètres des "Bois Guillaume", à côté de 18 soldats qui avaient été tués par accident de canon 75.

Le quatrième recut sépulture sur la "Cote de la Forêt" à 3 kilomètres des Maximin. Du 5me au 7me inclusivement ont été enterrés le 6 juillet à la nuit en même temps que le capitaine Maroff (Suisse dans les environs du Château de Belloy-en-Santerre dans un bâtiment démoli.

Associations antigermaïques. Paris. — Dans sa dernière réunion, tenue au Cercle Commercial et Industriel de France (29 boulevard des Italiens), sous la présidence de l'abbé Wetterlé, le comité international des associations antigermaïques a constitué une commission pour l'étude économique et commerciale entre les alliés dont la présidence a été attribuée à M. Léon Franco, le vice-président, fondateur du comité national pour la réparation intégrale des dommages de guerre et à M. Eugène, conseiller pour l'Espagne, M. Dumont Wilden, conseiller pour la Belgique et M. de Homem Christo, secrétaire général pour le Portugal.

La liqueur de Guillaume II. Marseille. — On ignore généralement que Guillaume II dans sa haine de tout ce qui est français, avait voulu essayer de remplacer le champagne et il recommandait dans ce but une liqueur dont il avait fait la composition lui-même et dont voici la recette: "Prendre un omelette, l'éplucher, le couper en tranches minces, mettre ces tranches dans du sucre et de la glace pendant une heure environ. Arroser le tout avec du vin rouge. Passer le tout et servir."

Le Prince de Bulow en Suisse. Berne. — Malgré les nouvelles lancées par la Germania et la Gazette de Francfort disant que le prince de Bulow se repose dans les environs de Berne, l'ancien ambassadeur se trouve encore à Lucerne, d'où il fait quelques déplacements.

L'or à Madagascar. Tananarive. — Depuis dix ans, les perspectives de l'or ont fait énormes progrès dans la grande Ile et les résultats obtenus sont de meilleurs.

DE QUELQUES CHIRURGIENS ALLEMANDS. Leur science est, on le sait, parfois expéditive; les grands blessés qui nous reviennent de captivité en ont témoigné souvent. C'est, pour certains chirurgiens de là-bas, une manière de servir le Vaterland, que de rendre définitivement infirme l'ennemi qui a survécu.

les troupes qu'il commandait et contrôla beaucoup à la belle défense que fit cette place. A la prise de cette ville, il devint avec son fils prisonnier de M. l'Electeur de Bavière, et son bonheur voulut qu'un chirurgien français empêcha qu'on ne lui coupât le bras droit, qu'il avait eu fracassé en cette occasion d'un coup de mousquet.

LE MASQUE DE FER. Du Figaro. LE VOTE FAMILIAL. La proposition de l'abbé Lemire. Ses projets, ses intentions, ses espoirs.

L'abbé Lemire prépare le remaniement de son projet sur le vote familial qu'il avait déposé en 1912. Mais il n'a conservé que les lignes principales qui tendent à assurer à la famille ses droits électoraux.

— Je voudrais, dit le préteur-député, voir accorder un premier vote à tout citoyen majeur, c'est le droit de l'individu.

— Mais, ces votes me semblent difficiles à vérifier? — Non, au contraire, le vote double ou triple est d'une vérification facile et sûre et ne peut laisser aucune place à l'arbitraire. Chacun d'eux correspond à un fait qu'on peut constater dans chaque mairie. Le premier à l'inscription sur la liste électorale; le deuxième au mariage civil et le troisième au carnet de famille.

— Pourquoi pas? Il sera et doit être la récompense et l'honneur des foyers qui les abritent à force de sacrifices et de privations. Remarque enfin que le vote à ses meilleures origines dans la tradition. Rien de plus ancien et on peut dire de plus universel et de plus naturel que le vote par feux; "Il était tout autrefois. " "C'est le Tiers-Etat dont parlait Sieyès, il demande à être quelque chose et j'espère que la Chambre lui donnera satisfaction en prenant comme considération ma proposition." L. G.

PETITES ANNONCES. Les concessionnaires de terrains au "Oregon & California Railroad Co." — Les titres à ces terrains sont revendus au gouvernement des Etats-Unis par Acte du Congrès daté du 9 Juin 1916. Deux millions trois cent mille acres se sont offerts en vente et pour colonisation Sites de force motrice, terres boisées et arables. Comprenant quelques-uns des terrains les plus fertiles dans les Etats-Unis. Voici le temps propice. Envoyez, sur demande grande de port, au prix d'un dollar, d'une grande map descriptive des sections de terrains, des copies et du sol, de la quantité de terres disponibles. Ecrivez "Oregon & California Land Locating Co., Box 610, Portland, Ore."

AVIS DE DIVIDENDE. WHITNEY-CENTRAL NATIONAL BANK. Nouvelle-Orléans, le 31 mars 1917. A une réunion du Bureau de Directeurs de cette banque, ce jour, un dividende trimestriel de trois dollars et demi sur chaque action a été déclaré et sera payé le 1er avril, 1917, et après cette date, aux actionnaires portés sur les livres ce 31 mars, 1917. JOHN R. FERRELL, Vice-président et Cashier.

CHAPEAUX CHAPEAUX. Nous mettrons et mettons à la forme les vieux chapeaux et nous les rendons comme neufs. Chapeaux de Panama et de Paille nous sont appréciés. Tout ouvrage est garanti.

INSURANCE STATEMENTS. STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT. ANNUAL STATEMENT. Home Insurance Company of New York, N. Y.

INSURANCE STATEMENTS. STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT. ANNUAL STATEMENT. Pennsylvania Fire Insurance Company of Philadelphia, Pa.

INSURANCE STATEMENTS. STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT. ANNUAL STATEMENT. Fidelity Phenix Fire Insurance Company of New York, N. Y.

INSURANCE STATEMENTS. STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT. ANNUAL STATEMENT. United States Branch, Royal Exchange Assurance Co. of London, England.

INSURANCE STATEMENTS. STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT. ANNUAL STATEMENT. Imperial Assurance Company of New York, N. Y.

INSURANCE STATEMENTS. STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT. ANNUAL STATEMENT. Rhode Island Insurance Company of Providence, R. I.

INSURANCE STATEMENTS. STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT. ANNUAL STATEMENT. County Fire Insurance Company of Philadelphia, Pa.

INSURANCE STATEMENTS. STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT. ANNUAL STATEMENT. American Eagle Fire Insurance Company of New York, N. Y.

INSURANCE STATEMENTS. STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT. ANNUAL STATEMENT. Continental Insurance Company of New York, N. Y.

AMENDMENT TO THE CHARTER OF THE PELICAN LAND & DEVELOPMENT COMPANY, Incorporated. United States of America, State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

That Article I of said Charter was amended so as to read as follows: ARTICLE I. The name and title of the corporation hereby formed is declared to be the Corporation, Securities Company, Inc., under which name it shall have the right to sue and be sued.

That Article IV of the Charter was amended so as to read as follows: ARTICLE IV. The capital of this corporation is hereby fixed at the sum of five hundred thousand dollars (\$500,000.00), divided into ten thousand (10,000) shares of ten dollars (\$10.00) each.

That Article V of the Charter was amended so as to read as follows: ARTICLE V. The affairs of this corporation shall be managed by a Board of Directors composed of not less than seven (7) and not more than twelve (12) stockholders.

That Article VI of the Charter was amended so as to read as follows: ARTICLE VI. The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President, a Secretary and a Treasurer, which two offices may be combined and held by the same person.

That Article VII of the Charter was amended so as to read as follows: ARTICLE VII. The Board of Directors shall have the power and authority to appoint an executive committee of not less than five directors, which committee shall have the power and authority to appoint and remove all other officers of the corporation.

That Article VIII of the Charter was amended so as to read as follows: ARTICLE VIII. The first list of Directors shall be composed of Ernest T. Florance, as President; Galley J. Shackelford, as Vice-President; and H. J. Ennos, as Secretary and Treasurer.

That Article IX of the Charter was amended so as to read as follows: ARTICLE IX. The undersigned, recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the above and foregoing Amendments and Act of Incorporation of the Pelican Land & Development Company, as amended and corrected, were filed in my office in New Orleans, Louisiana, on the 27th day of March, 1917.

UN DOLLAR pour suivre un traitement de trois semaines. Si le temps n'est pas suffisant pour guérir, il est possible de prolonger le traitement à un dollar par semaine. Les plus hauts prix payés pour automobiles d'occasion, pneus, tubes, diaphragmes, cuivre, lait, aluminium, plomb, zinc, chiffons, déchets de fer, bouteilles, etc.